



Décisions et informations municipales

Janvier – Février 2018

Administration générale

Sortie nouveaux citoyens	Comme tous les deux ans, la Municipalité organise le 9 mars 2018 une sortie avec les nouveaux citoyens nés en 1999 et 2000.
Mise à l'enquête complémentaire du PPA	La mise à l'enquête du PPA complémentaire s'est terminée le 1.2.2018. Une opposition a été déposée dans les délais. Le dossier PPA sera traité par le Conseil communal dans sa séance du 27 mars 2018.

Finances

Gains immobiliers réalisés par des agriculteurs	La Municipalité décide de suivre, pour l'impôt communal, la directive cantonale "Gains immobiliers réalisés par des agriculteurs, nouvelles règles d'imposition et Directive du Conseil d'Etat".
---	--

Travaux publics

Permis de construire délivré suite à une dispense d'enquête publique	La Municipalité délivre le permis de construire pour : <ul style="list-style-type: none">- la mise en conformité de la "Pergola" située sur la propriété de A. et A. Lage à la rte du Village 35C (parc. 35-3)- l'installation d'un abri à voiture, sur la propriété de L. Garcia au Chemin du Montillier (parc. 239).
Demandes de fractionnement	La Municipalité autorise les demandes de fractionnement suivantes: <ul style="list-style-type: none">- fractionnement des parcelles 23 et 404 propriété de M.-O., P. et T. Blanc ainsi que de la parcelle 303 propriété de F. et T. Blanc,- fractionnement de la parcelle 84, propriété de M. Vuagniaux et J. – D. Lorini.
Procédure autorisation PAC air/eau	La Municipalité décide qu'à partir du 26 février 2018, la pose d'une pompe à chaleur air/eau doit faire l'objet d'un permis de construire municipal préalable (mise à l'enquête publique complète) ceci compte-tenu des éventuelles nuisances sonores engendrées par ce type d'installation.
Service technique intercommunal	La Municipalité participe aux discussions en vue de créer une association intercommunale pour gérer le service technique intercommunal de Lucens et Valbroye. Ce service intercommunal (STI) serait à disposition pour traiter l'entier des dossiers de construction.

Sécurité publique

Manifestations	La Municipalité délivre les autorisations pour les représentations théâtrales de la Jeunesse les 23-24 mars 2018.
----------------	---